



Avec le soutien de l'



**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX
CONSULTANTS EN CHARGE DE LA REDACTION DU RAPPORT
D'ÉVALUATION DES PERFORMANCES SCOLAIRES DES ECOLES
BILINGUES DE TROIS PAYS PARTENAIRES DU PROJET ELAN**

1. Contexte et justification

L'Initiative « École et langues nationales » en Afrique (ELAN – Afrique) est née en 2010 du rapprochement de huit pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, RD Congo, Mali, Niger, Sénégal) avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Agence française de Développement (AFD), et le Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI). Son objectif est de palier aux insuffisances liées notamment aux didactiques, aux méthodologies et aux dispositifs d'accompagnement en :

- améliorant le cadre de l'enseignement en langues africaines dans les pays (capacités des acteurs renforcées ; dispositifs existants améliorés ; plaidoyer développé) ;
- mettant en œuvre une action pilote sur les premiers apprentissages en lecture-écriture au début du cycle primaire.

Pour atteindre ces objectifs, un projet pilote ELAN a été mis en œuvre de 2013 à 2015 à travers principalement une approche bi-plurilingue centrée sur l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture au primaire. Ce projet a offert aux pays concernés une approche de la didactique de la lecture et de l'écriture en langues nationales ainsi que des pistes et des outils concrets pour faciliter la transition de la L1 (langue nationale) vers la L2 (français), tout en mettant en place un dispositif d'évaluation longitudinale des acquis des élèves bénéficiaires dès son démarrage.

À la suite des résultats satisfaisants de la première phase relative à mise en œuvre de l'enseignement bilingue français – langues nationales africaines dans ces huit (8) États membres de la Francophonie, une deuxième phase du programme a démarré en juin 2016, avec l'adhésion à l'Initiative de quatre nouveaux pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar et Togo).

Afin de mieux atteindre les objectifs de cette initiative dans cette seconde phase, l'équipe programme a organisé depuis 2016 plusieurs activités transversales de renforcement des capacités des cadres des MEN des pays partenaires, élaboré d'autres documents d'orientation, produit des outils didactiques et pédagogiques pour les différents acteurs.

Les bénéficiaires finaux de tout ce dispositif étant les élèves, il s'avère tout aussi important d'apprécier le niveau de leurs performances et de la mise en œuvre de cette approche pédagogique pour un meilleur pilotage du programme par les résultats. Aussi, une évaluation des acquis des élèves a été inscrite dans le cadre général de la phase 2, afin d'apprécier l'apport de l'initiative ELAN dans l'amélioration de la qualité de l'éducation dans 3 pays bénéficiaires de ce programme, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Togo. Il s'agit d'une part de doter les dispositifs nationaux d'évaluation de ces 3 pays partenaires, d'outils d'évaluation en contexte bilingue et d'autre part d'apprécier les acquis scolaires en L1 et en L2 selon le niveau du déploiement de l'enseignement bilingue dans chacun des pays.

Cette évaluation est conduite par le Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) en réponse à la sollicitation de l'initiative École et Langues Nationales (ELAN). Elle respecte toute la démarche méthodologique du PASEC et repose sur une approche participative des différents acteurs.

Aussi, dans le cadre de cette évaluation, des données sur les élèves, les enseignants et les directeurs d'écoles ont été collectées en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Togo entre juin et juillet 2021. Les opérations de codification et de saisie des données ont été effectuées sous

la supervision de l'équipe nationale conformément aux procédures et consignes standardisées du PASEC. Les données ont aussi subi une phase de traitement et d'harmonisation et intègrent les scores des élèves afin de disposer de bases de données prêtes à l'exploitation

Les pays participant à cette évaluation ont exprimé le besoin d'avoir en urgence les principaux résultats, afin de prendre des dispositions pédagogiques relatives à l'amélioration de la qualité du processus enseignement/apprentissage de leur système éducatif. Compte tenu de cet aspect l'analyse des données et la rédaction du rapport sont externalisées et prises en charge par une expertise externe.

2. Mandat de l'équipe de Consultant

Le travail consiste à analyser les données et rédiger le rapport de l'évaluation à partir d'un plan détaillé proposé par le PASEC.

Dans la réalisation de la mission, l'équipe de Consultants sera amenée à exploiter les données mises à sa disposition pour produire des tableaux statistiques, des graphiques pertinents et des analyses contextualisées pour l'élaboration du rapport complet.

Une liste non-exhaustive des tâches à réaliser porte sur :

- ✓ la proposition d'un plan d'analyse statistique des données de performances et de contexte ;
- ✓ la réalisation des analyses statistiques des données selon le plan du rapport validé par le PASEC et une méthodologie retenue par le PASEC. Cependant, la nécessité de comprendre certains résultats de l'étude peut conduire le PASEC à transmettre une liste supplémentaire d'analyses à réaliser ;
- ✓ l'élaboration de tous les tableaux (et graphiques correspondants) nécessaires pour alimenter les différentes sections du rapport selon le plan du rapport validé ;
- ✓ la rédaction du rapport de l'évaluation selon le plan du rapport.

Chaque Consultant proposera une méthodologie qui décrit clairement les étapes pour la mise en œuvre de sa mission. Sa méthodologie devra être validée par le PASEC.

L'équipe des Consultants travaillera en étroite collaboration avec le PASEC qui supervisera tout le travail et validera sa méthodologie, les analyses contextuelles ainsi que le rapport d'évaluation.

3. Profil de l'équipe de Consultant

L'équipe sera composée de deux experts : un Statisticien et un Spécialiste en éducation, linguistique et didactique des langues.

Le Consultant Statisticien doit répondre aux profils suivants :

- avoir un diplôme universitaire d'au moins Master ou équivalent dans le domaine de la statistique et/ou l'économie ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le traitement et l'analyse de données des enquêtes complexes (données contextuelles et données de performance) ;
- justifier d'une excellente maîtrise du logiciel Stata ;
- avoir une grande capacité rédactionnelle ;

- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la rédaction de rapports d'évaluation des apprentissages à grande échelle ;
- avoir une connaissance des problématiques de l'éducation dans les pays en développement, plus particulièrement dans les pays de l'Afrique subsaharienne ;
- avoir une connaissance de la politique de l'intégration des langues nationales dans le processus enseignement-apprentissage est un atout.

Le Consultant spécialiste en éducation et langues nationales doit avoir le profil suivant :

- être titulaire au minimum d'un master 2 en sciences de l'éducation ou en linguistique et didactique des langues ;
- avoir une connaissance avérée des systèmes éducatifs en Afrique, en particulier de ceux des trois pays concernés (Côte d'Ivoire, Guinée et Togo) est un atout ;
- avoir été impliqué dans une expérience d'introduction des langues nationales au primaire similaire à celle que développe actuellement l'initiative École et Langues Nationales en Afrique ;
- avoir une très bonne connaissance de l'approche ELAN de l'enseignement-apprentissage de la lecture ;
- avoir une connaissance de la linguistique africaine ;
- disposer une excellente capacité de rédactionnelle et analytique ;
- être un (e) chercheur/se, titulaire d'un doctorat dans l'une des disciplines ci-dessus mentionnées serait un atout.

Tâches spécifiques de chaque consultant

Pour une bonne efficacité du travail :

Le Statisticien est chargé de

- réaliser les analyses statistiques des données selon le plan du rapport ;
- élaborer tous les tableaux et graphiques correspondants nécessaires pour alimenter les différentes sections du rapport ;
- contribuer à l'interprétation des résultats statistiques par la mise à disposition du spécialiste en éducation et langues nationales, de quelques commentaires issus des tableaux statistiques produits.

Le Spécialiste en éducation et des langues nationales est chargé de :

- rédiger le rapport de l'évaluation conformément au plan et sur la base des tableaux et graphiques correspondants validés par le PASEC;
- conduire des analyses contextualisées aux pays.

4. Livrables

A l'issue de la consultation, les livrables à produire sont les suivants :

- **Pour le statisticien :**
 - ✓ un fichier Excel comportant tous les tableaux et graphiques réalisés sous le même format, suivant l'ordre de leur apparition dans le plan du rapport ;
 - ✓ un rapport (provisoire) comportant tous les tableaux et graphiques correspondant aux analyses statistiques demandées dans le rapport. Les tableaux et les graphiques seront commentés afin de donner une première idée des principaux résultats ;

- ✓ les programmes stata (dofile) contenant les codes stata élaborés pour l'analyse des données en vue de la production du rapport. Ces codes seront documentés pour faciliter la compréhension des choix opérés et la supervision du travail par les Conseillers Techniques.
- **Le Spécialiste en éducation et des langues nationales**
 - ✓ un rapport comportant les interprétations contextuelles des résultats de l'évaluation conformément au plan de rapport et des commentaires du statisticien. A cet effet, le spécialiste en éducation et de langues nationales doit approfondir les interprétations en les mettant en lien avec le bilinguisme, particulièrement avec l'initiative ELAN.
 - ✓ Il est chargé de transmettre les rapports provisoires et définitif au PASEC.

Les deux Experts sont appelés à collaborer en effet de produire un rapport de qualité conformément aux objectifs de cette mission. Aussi, pour avoir une synergie d'action, le spécialiste en éducation et des langues nationales sera considéré comme responsable principal de ce projet. A cet effet, il organise et planifie toutes les activités en lien avec la mise en œuvre du projet et est l'intermédiaire direct avec le PASEC. Toutes les productions intermédiaires et finales seront soumises à la validation du PASEC.

5. Modalités de travail

Le PASEC mettra à disposition de l'équipe de Consultant :

- ✓ les bases de données de 2^e année des trois pays (Guinée, Côte d'Ivoire et Togo) et de 5^e année pour la Côte d'Ivoire ;
- ✓ les bases de données relatives aux questionnaires élèves, enseignants et directeurs ;
- ✓ les tableaux de référence aux tests cognitifs de 2^e et 5^e année ;
- ✓ les questionnaires associés à chaque type de données ;
- ✓ le rapport d'évaluation CREN de 2015 ;
- ✓ un plan provisoire du rapport.

Par ailleurs, le Spécialiste en éducation et langues nationales doit se documenter suffisamment sur toutes les initiatives d'intégration des langues nationales (enseignement bilingue français-langues nationales africaines) en Afrique subsaharienne dans les systèmes éducatifs afin d'en tenir compte pour la formulation des pistes de réflexions et/ou de recommandations.

6. Calendrier de la consultation

La consultation se fera à distance et couvrira la période allant du 24 décembre 2021 au 24 janvier 2022. La CONFEMEN payera :

- Pour le statisticien : 28 jours dont 16 jours pour l'analyse des données et 12 jours pour la production des commentaires issus des tableaux statistiques ;
- Pour le Spécialiste en éducation et langues nationales : 24 jours pour la rédaction du rapport.

Des séances d'échanges pourraient être organisées entre les Conseillers Techniques et les Consultants.

7. Modalités de soumission du dossier de candidature

Le dossier de candidature, composé **d'une offre technique et d'une offre financière en deux fichiers séparés et protégés chacun par un mot de passe** doit être transmis en même temps en version électronique au PASEC via les adresses pasec@confemen.org et confemen@confemen.org au plus tard **le 06 janvier 2022 à 23h59**. Le mail de transmission porte en objet la mention « **Recrutement de Consultant chargé de l'analyse de données et la rédaction du rapport d'évaluation ELAN** ».

- L'offre technique inclut la compréhension de la mission, la méthodologie à adopter pour la réalisation de cette mission et le curriculum vitae du Consultant.
- L'offre financière devra être séparée de l'offre technique et déclinera en détail le budget pour la réalisation des différentes étapes en précisant les coûts unitaires.

8. Propriété intellectuelle

La CONFEMEN aura entièrement et exclusivement tous les droits sur les produits résultant du travail, y compris les données, programmes, rapports, documents, informations, droits d'auteur et tous autres droits de propriété liés aux travaux et produits. Le consultant ne peut publier sur aucun support numérique ou autre des informations relatives au projet sans l'accord écrit de la CONFEMEN.